

> CADRE DE VIE AU LYCÉE

Transport scolaire		Parking	
Internat <i>du lundi au vendredi</i>		Restauration	
Chambre étudiant (simple) <i>du dimanche soir au vendredi</i>		Clubs culturels	
Bourses <i>lycée - universitaire</i>		Clubs sportifs	



© 2018 LEGTA Emile Boyer de la Giroday – Conception et réalisation : service communication – Photos : © EPL Saint Paul



BREVET de TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE (B.T.S.A) GPN GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE

Vous aimez travailler en équipe, conduire des projets environnementaux, prendre des initiatives, vous avez une bonne capacité d'écoute et d'analyse ?

Le BTS A GPN vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour atteindre votre objectif !

Cette formation permet d'exercer des métiers du domaine de **la gestion de la nature** (technicien/gestion de chantier en génie écologique, gardes et veille environnementale) et du domaine de **la valorisation des espaces et du patrimoine naturels** (accueil et activités pleine nature, plan de valorisation, guide interprète).

Un intérêt est demandé pour la gestion des espaces et des ressources dans une logique de développement durable : contribution à la production des diagnostics et expertises naturalistes.

> CONDITIONS D'ACCÈS

La formation est ouverte aux titulaires d'un :

- ➔ Baccalauréat Général Scientifique
- ➔ Baccalauréat Technologique STAV, STI, STL
- ➔ Baccalauréat Professionnel Agricole
- ➔ Autre Baccalauréat

> COMMENT S'INSCRIRE ?

- ➔ Suivre la procédure d'inscription sur le site www.parcoursup.fr



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



epl saint-paul



EPLFPA DE SAINT-PAUL

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole «Emile Boyer de la Giroday»

165, route de Mafate - CS 91037 - 97864 SAINT-PAUL CEDEX

Tél : 02.62.45.92.92 – Fax : 02.62.45.92.93 – Mail : legta.st-paul@educagri.fr - Site Web : www.eplstpaul.net



> MODALITÉS DE FORMATION

D'une durée de deux ans, la formation est organisée en modules de formation : modules généraux, modules scientifiques et techniques, modules de spécialités et un module consacré au projet personnel et professionnel de chaque étudiant. Chaque module donne lieu à des contrôles en cours de formation (CCF), qui comptent pour 50% à l'examen.

Elle est constituée d'apports théoriques, toujours validés par une mise en pratique qui prend la forme :

- ➔ d'études de cas en situation réelle et en pluridisciplinarité (expertises naturalistes, concertation territoriale...)
- ➔ de participation à des forums ou à des salons,
- ➔ de stages professionnels individuels au choix : à La Réunion, en métropole ou à l'étranger sur des problématiques environnementales.

> PROGRAMME DE FORMATION

La formation s'étale sur **2 années scolaires**. Elle comprend :

- ➔ 58 semaines en établissement,
- ➔ 12 à 16 semaines de stage (dont 10 prises sur la scolarité)

On distingue :

- ➔ des modules d'enseignement général,
- ➔ des modules scientifiques et techniques,
- ➔ des activités pluri-disciplinaires permettant des liaisons entre les divers domaines de formation.

> VALIDATION DU BTS

- ➔ L'évaluation est réalisée pour 50 % en CCF (Contrôle en Cours de Formation) et 50 % en épreuves terminales.

MODULE	HORAIRE
<i>Projet de formation et professionnel</i> M 11 - Accompagnement du projet personnel et professionnel	87 h
MODULES GENERAUX « DOMAINES COMMUNS »	Horaire global sur 2 ans
<i>Ouverture sur le monde : compréhension des faits économiques et culturels ; information, expression et communication</i> M 21 – Organisation économique, sociale et juridique M 22 – Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation M 23 – Langues vivantes	87 h 174 h 116 h
<i>Activités pluri-disciplinaires du domaine commun</i> M 31 - Education Physique et Sportive	24 h 87 h
MODULES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES « DOMAINE PROFESSIONNEL »	Horaire global sur 2 ans
<i>Traitement des données et informatique</i> M 41 – Traitement des données M 42 – Technologies de l'information et du multimédia	72,5 h 43,5 h
<i>Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel</i> M 51 – Expertises naturalistes M 52 – Gestion de la nature et concertation territoriale M 53 – Opération de génie écologique M 54 – Animation d'un public M 55 – Démarche de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels M 56 – Programme d'action de génie écologique ou projet de valorisation et de préservation environnementale d'un espace M 61 – Stage(s)	203 h 116 h 145 h 101,5 h 101,5 h 145 h 12 à 16 semaines
<i>Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel</i> M 71 – Module d'initiative locale	150 h 87 h
Total	1 740 h

> POURSUITE DES ÉTUDES

- ➔ Licences professionnelles
- ➔ Ecoles d'ingénieur